

Association Française de Soutien aux Prisonniers Politiques au Congo Brazzaville

Quelle est la mission de Pierre Pongui, Directeur de la Maison d'arrêt de Pointe-Noire ?

Monsieur Pierre Pongui sort de sa léthargie, début octobre 2016, date de sa prise de fonction comme directeur de la maison d'arrêt de Pointe Noire. Il a lui-même remis la lettre de prise de poste à son prédécesseur qui n'est pas informé, sans autre forme.

Pousse-toi de là que je m'y mette. Pour se sentir fort, il arrive avec son staff et toute son équipe, ce qui impose un changement de plus de la moitié du personnel.
Le ton est donné.

Le nouveau shérif, nommé par le ministre de la justice, est arrivé, sorti de sa naphtaline des années Lissouba. Il y a du temps à rattraper, des vengeances à libérer et à démontrer au ministre touche à tout, qu'il est un bon petit exécutant.

L'épine dans le pied du Congo et de cet établissement est le cas Boukadia, le président du Cercle des Démocrates et Républicains du Congo (CDRC) détenu depuis plus de 10 mois sans être jugé. Et pour cause : le ministre de la justice a pourvu en cassation une demande de libération provisoire le 20 juin 2016.

Trouver un vêtement pour habiller le vide est un tour de force qui n'a pu se réaliser dans les 10 jours légaux. Ce ministre qui insulte les avocats et les juges, a besoin de vacances. Donc il faut trouver une autre stratégie. Un tour de prestidigitation et le dossier disparaît. Ce n'est pas sans compter sur la ténacité de son avocat Me Senga.

Et si on éliminait l'épine ? Mais comment faire ? Il y a un bon petit soldat qui fait tout ce que veut le ministre. Utilisons-le, pense la nouvelle République. S'il y a des éclaboussures, nous aurons ouvert nos parapluies en ignorant ses actions. Comme un chien qui fait le beau, Pierre Pongui entre dans la danse macabre. Sous couvert de casser les fortes têtes et d'asseoir son micro pouvoir, il instaure autour de lui toute une hiérarchie de RH, responsable de ceci, responsable de cela, des majors, des lieutenants. Ces hommes restent dans les bureaux car à l'intérieur de la maison d'arrêt, lorsque le parloir est passé, ce sont des prisonniers que l'on fait travailler, avec des brassards pour les distinguer des autres. Le modèle nazi a fait école et écho chez cet homme.

AFSPP au Congo Brazzaville

45 rue du Mont-Cenis - 75018 PARIS

Mobile : [+33 \(0\)6 95 00 12 48](tel:+330695001248) - Téléphone/fax : [+33 \(0\)1 42 52 64 95](tel:+330142526495)

Courriel : afspp.cb@gmail.com

Pour « fêter ensemble » le onzième mois de détention de Modeste Boukadia, Pierre Pongui a envie d'en découdre avec ce résident ce **15 novembre 2016**. Il le somme de venir le retrouver dans son bureau où il n'y a pas de témoin. Mais puisque Modeste Boukadia n'a plus le droit de franchir le parloir, pourquoi irait-il là-bas ? Serait-ce un piège ? Le directeur peut se déplacer dans tous les bâtiments, alors pourquoi ne vient-il pas dans le pavillon de ce détenu ? Le motif de cette demande n'est pas exprimé.

Mais la patience n'est pas la qualité première de ce nouveau directeur. Il commande à quatre de ses hommes d'aller chercher celui qui lui résiste, lui le chef de ces lieux, lieux qu'il considère probablement comme son palais où il veut régner.

C'est ainsi que l'exécutant du ministre ordonne à ses hommes un placage au sol du président du CDRC avec brutalité, et un temps beaucoup long que sur un ring de catch. Ce « charmant » directeur voulait lui offrir des menottes et plus.

Des témoins ont aperçu sur la scène de l'évènement, une seringue remplie de vide. Cette pièce maîtresse a disparu rapidement. Objet tombé d'un plateau de soin ou intention de donner la mort par embolie ?

L'infirmerie se situe dans la prison, les ordures déposées se situent dans l'autre direction que celle du bureau du directeur. Il ne faudrait pas que les odeurs nauséabondes dérangent ce Prince sans trône qui rêve d'audience qui accorderait ou refuserait selon son gré. La réalité rattrape celui qui veut être épinglé le meilleur exécutant du ministre de la justice.

Modeste Boukadia est franco-congolais et souffre beaucoup. Il ne peut plus se lever. Pierre Pongui interdit les visites à ce détenu sans aucun ordre de son supérieur vénéré.

Le **5 décembre 2016, soit 20 jours après**, le Consul Général de France est appelé pour constater l'état du détenu dans sa cellule et demande à ce que Modeste Boukadia soit hospitalisé en urgence pour des examens. Les premiers diagnostics posés nécessitent un traitement en urgence. La victime de cette agression est hospitalisée et sous perfusion. Que diantre, Sa Majesté l'exécutant n'a pas été prévenue. Il dépêche une cinquantaine d'hommes militaires pour rapatrier militairement son détenu, à l'insu des règles d'hygiène et contre les avis des médecins.

« Nous avons reçu des ordres, de le ramener en prison, dans cellule. Il n'a qu'à mourir en prison sans soins ce Moukongo... » Les prisons et maisons d'arrêt sont surpeuplées. Mais peut-on exécuter des hommes en se substituant à la justice ? Est-ce un ordre non écrit de son parent Pierre Mabiala qu'accomplissait Pierre Pongui ? Cette main agissante qui crie haut et fort son intégrité, est un pion et un fusible. Mais sur quel échiquier ou dans quel tableau ?

Le lendemain (le 6 décembre 2016), sur l'injonction du Consul Général, Modeste Boukadia sera enfin hospitalisé pour neuf jours

Convalescent, Modeste Boukadia reste dans sa cellule à son retour. Mais les murs de cet édifice enferment mal ses secrets. Il se murmure très bruyamment que de coquettes sommes d'argent sont extorquées auprès des prisonniers.

AFSPP au Congo Brazzaville

45 rue du Mont-Cenis - 75018 PARIS

Mobile : [+33 \(0\)6 95 00 12 48](tel:+330695001248) - Téléphone/fax : [+33 \(0\)1 42 52 64 95](tel:+330142526495)

Courriel : afspp.cb@gmail.com

En notre qualité d'Humain, nous pourrions penser comme Robin des Bois, prendre l'argent des riches pour les donner aux pauvres, et dans ce cas précis, donner à manger à tous les prisonniers. Mais ce n'est qu'un film et les pauvres sont beaucoup trop nombreux.

Le moteur de cet aspirateur d'argent se nomme Pierre Pongui, le commandant de police, directeur de la maison d'arrêt. Ces tortures sont-elles le moyen de faire payer dans le bain de la corruption des pseudo libérés ?

C'est ainsi que le **8 décembre 2016**, ce « brave » directeur aide un européen à transformer sa détention dans la maison d'arrêt à celle à son domicile pour la coquette somme de trois cents mille (**300 000**) FCFA. Peu gêner par le jeu des écritures, il rassure son donateur : « allez-vous-en, le reste, je m'en occupe ». Ses indemnités de risques n'étant pas suffisantes, le **19 décembre**, il réitère avec un autre prisonnier, pour un coût de trente mille (**30 000**) FCFA, et l'aide à se faire « la belle ». Ce fusible qui se veut tout beau tout propre vient de griller son plomb auprès de ses propres hommes, qui à leur tour cherchent à haute voix les montants.

Jeu risqué pour les détenus ou les prisonniers qui ne veulent ou ne peuvent payer ce cachet de la corruption, qu'au prix de leur vie.

D'autant plus que ces « libérés » ont été replacé à leur point de départ, c'est-à-dire en cellule.

Monsieur Pongui « le cramé », anticiperait-il sa retraite anticipée ? Il faut quelques moyens en sa qualité de père, de faire étudier sa progéniture en France.

Est-ce pour cette raison qu'il laisse les douches sans suivi ni entretien pour qu'elles soient bouchées quasiment en permanence. Ce lieu d'hygiène ressemble à un dépotoir. Cela ne doit pas le déranger, jouissant probablement d'une salle de bain « 5 étoiles ». La maison d'arrêt n'est que son lieu de travail, et si les conditions sont déplorables, ce n'est pas de sa faute. Il oublie que le sang qui coagule avec la chaleur bouche les canalisations. En trouverions-nous disait Watson à Sherlock Homes ?

Ce que nombre de personnes émettent comme hypothèse pourrait se révéler juste, que derrière des titres ronflants, cet exécutant susnommé se salit les mains pour que les marionnettistes de la nouvelle République gardent, les leurs propres et sèches... afin de ne pas tâcher leurs costumes-chaussures tout beau tout cher....

Président de l'AFSPP-CB : Jean Pierre Aparicio

Paris, le 29 décembre 2016

AFSPP au Congo Brazzaville

45 rue du Mont-Cenis - 75018 PARIS

Mobile : [+33 \(0\)6 95 00 12 48](tel:+330695001248) - Téléphone/fax : [+33 \(0\)1 42 52 64 95](tel:+330142526495)

Courriel : afspp.cb@gmail.com